

COMMISSION ETHIQUE et GESTION DES CONFLITS

Compte-rendu d'activités 2022/2023

Pendant la saison 2022/2023, la commission s'est réunie 2 fois au district et 1 fois par échange de mails.

Le premier dossier concernait la tenue sur les réseaux sociaux de propos incorrects d'un dirigeant sur des personnes d'un autre club.

Le deuxième dossier traitait de dégradations commises par un club visiteur.

Le troisième dossier évoquait un conflit entre un club et un de ses éducateurs.

La commission rappelle que si elle ne prononce pas de sanctions disciplinaires ou financières, elle peut en demander auprès des commissions disciplinaire ou juridique.

De plus, elle attire l'attention des joueurs, éducateurs, dirigeants sur le fait que tous propos injurieux ou diffamatoires sur les réseaux sociaux peuvent entraîner la convocation de ses auteurs devant les commissions du district.

La présidente : Sylvie LEFEBVRE.

Le secrétaire : Jean-Claude DAGBERT.